

Mairie de LAVERCANTIERE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE PLU COMMUNAL

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur le projet de plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de LAVERCANTIERE, du 19 juin 2018 au 20 juillet 2018 inclus, soit pendant 32 jours consécutifs.

Monsieur Faivre a été désigné commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif de TOULOUSE.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public au siège de la mairie de Lavercantière, pendant la durée de l'enquête, du 19 juin 2018 au 20 juillet 2018 inclus :

-aux heures d'ouverture de la mairie : le mardi et jeudi après-midi de 14 heures 30 à 18 heures et le mercredi matin de 9 heures à midi.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Lavercantière, 1 place de la paix 46340 LAVERCANTIERE.

En application de l'article 123-9 du code de l'environnement, M. Gilles VILARD, maire de la commune de Lavercantière, (1 place de la Paix à Lavercantière, tél. 0565415411), est la personne responsable du projet auprès de laquelle toute personne peut s'adresser pour demander des informations sur le projet.

Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête publique sur le site de la commune à l'adresse suivante : lavercantiere.com

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être adressées au commissaire enquêteur par voie postale (mairie, place de la Paix 46340 LAVERCANTIERE) ou par courrier électronique, à l'adresse :

Les observations et propositions du public sont consultables au siège de l'enquête et mis sur le site internet de la mairie dans les meilleurs délais et communicables à ses frais à toute personne qui en fait la demande pendant la durée de l'enquête.

L'évaluation environnementale du projet de PLU qui figure dans le rapport de présentation, son résumé non technique et l'avis de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement seront joints au dossier d'enquête publique.

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- le 19 juin de 14 heures 30 à 17 heures 30,
- le 7 juillet de 14 heures 30 à 17 heures 30,
- le 10 juillet de 9 heures 12 heures,
- le 20 juillet de 14 heures 30 à 17 heures 30,

Dans les 30 jours qui suivront le dernier jour de l'enquête publique le commissaire enquêteur transmettra au maire de Lavercantière et au Président du tribunal administratif de Toulouse son rapport et ses conclusions motivées.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de LAVERCANTIERE pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera également publié sur le site Internet « lavercantiere.com ».

À l'issue de l'instruction, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU ; il pourra, au vu du rapport et des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLU en vue de cette approbation.

Fait à Lavercantière,
Le 22 mai 2018

Le Maire Gilles VILARD